

grand temps que le gouvernement donne l'exemple et prouve qu'il tient à ce que le prix de l'énergie reste bas.

**M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je tiens à m'inscrire en faux contre certaines remarques faites par le député. Par exemple, il oublie un certain nombre de faits réels, notamment que lorsque le ministre lui a répondu, à la période des questions, que le gouvernement du Canada ne contrôlait pas le prix à la pompe, il avait raison. Cependant, le député refuse constamment d'admettre que les gouvernements provinciaux jouent un rôle essentiel dans l'établissement du prix de l'essence. Par l'entremise de leurs divers ministères des Finances, ils sont en mesure d'imposer des taxes d'accise sur l'essence. Dans ma province d'origine, la Nouvelle-Écosse, ces taxes sont excessives. Cependant, les députés de l'opposition, et surtout les conservateurs, ont toujours adopté la tactique qui consiste à tenir le gouvernement fédéral responsable des prix parfois gonflés.

Je voudrais signaler une contradiction dans la déclaration qu'a faite le député le 27 mai au sujet du rôle du gouvernement. D'une part, il s'est plaint que le gouvernement exerçait trop de contrôle sur le prix de l'essence. D'autre part, il a cité certains prix bas et élevés pour laisser entendre que le gouvernement ne jouait pas un rôle suffisant sur le marché. Ce qu'il faut souligner dans ses propos confus, c'est que ni au Canada, ni aux États-Unis, le gouvernement n'intervient au niveau de la vente au détail de l'essence.

Les taxes fédérales sur un litre d'essence vendu en Ontario s'élèvent en tout à 8.63c. le litre, et non 60c. le gallon comme le prétend le député. En Ontario, le gouvernement fédéral touche environ 18.8 p. 100, tandis que la «grosse machine bleue» de Bill Davis, dans cette province, reçoit 28.6 p. 100. Bien entendu, l'industrie en touche 52.6 p. 100. Il y a un écart important entre les parts du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de l'industrie.

● (1805)

Je dois répéter toutefois que le député et d'autres conservateurs de l'Ontario ne présentent pas les choses sous leur vrai jour aux Canadiens à ce sujet. Reconnaissons une fois pour toutes que les gouvernements provinciaux—les «gentils», comme les appelle l'honorable chef de l'opposition (M. Mulroney)—ont également leur part de responsabilités. C'est à eux que devraient s'adresser les conservateurs. Ils devraient essayer d'obliger les premiers ministres provinciaux à ramener leur taxe d'accise à un niveau comparable à celle que prélève le gouvernement du Canada.

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—ON DEMANDE DE FRAPPER UNE MÉDAILLE COMMÉMORATIVE EN L'HONNEUR DES ANCIENS COMBATTANTS DE DIEPPE

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Monsieur le Président, le jeudi 23 juin, j'ai demandé au ministre des Affaires des anciens combattants (M. Campbell) pour quelle raison le gouvernement n'avait pas fait frapper de médaille ou du moins remis un ruban noir aux Canadiens qui ont combattu si courageusement à Dieppe. Voici ce que le ministre m'a répondu, comme en fait foi le hansard, à la page 26720:

### *L'ajournement*

La tradition veut qu'on frappe des médailles pour commémorer la participation à des campagnes et non pas à certaines batailles.

Je sais fort bien qu'on frappe des médailles pour commémorer les campagnes militaires, mais la bataille de Dieppe n'était pas une bataille ordinaire; elle était tout à fait exceptionnelle en ce qui concerne le Canada. Il y a eu 6,000 soldats qui ont participé à cette bataille, en 1942, dont 5,000 fantassins canadiens. Et ce n'est pas tout: cette tentative de débarquement a été soutenue par huit escadrilles de l'Aviation royale canadienne. Il y a eu 3,000 soldats canadiens qui sont restés sur le terrain dont 907 morts et 1,946 prisonniers. Cette tentative exceptionnelle de la part des Forces armées canadiennes pour envahir le continent devrait mériter toute notre considération.

Ces vies humaines n'ont pas été sacrifiées en vain; grâce à l'expérience acquise à Dieppe, on a sauvé des milliers de vies humaines le Jour J qui a eu lieu deux ans plus tard. Or, ce n'est pas souvent qu'on sauve des vies humaines à deux ans d'intervalle grâce au sacrifice de certains et c'est en soi une raison suffisante pour frapper une médaille en l'honneur de ceux qui ont consenti un tel sacrifice.

Le Canada compte une très faible population par rapport à d'autres pays et, compte tenu du fait que 5,000 Canadiens et huit escadrilles de l'ARC formaient le plus gros contingent de la force d'invasion à Dieppe, que beaucoup sont morts au champ d'honneur et que beaucoup d'autres souffriront pour le restant de leurs jours des blessures qu'ils y ont subies, je trouve qu'on pourrait déroger à la tradition en frappant une médaille en leur honneur ou du moins en leur remettant un ruban noir.

La règle veut bien sûr qu'on frappe une médaille pour commémorer des campagnes. Mais si les règles ne souffraient jamais d'exceptions, nous n'en aurions pas besoin et il ne fait aucun doute qu'il existe d'excellentes raisons de frapper une médaille commémorant la bataille de Dieppe en l'honneur des Canadiens qui en sacrifiant leur vie en ont sauvé des milliers d'autres le jour du débarquement.

Dieppe figurera toujours comme le symbole du courage déployé par des Canadiens au nom de la liberté. J'invite instamment le ministre des Affaires des anciens combattants à faire frapper une médaille en l'honneur des Canadiens qui ont pris une si noble part à la bataille de Dieppe. Cela ne nuira à personne et ne pourra que rendre un juste hommage à l'extraordinaire courage de ces Canadiens.

**M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à réitérer la réponse du ministre des Affaires des anciens combattants, à savoir que la tradition au Canada veut que l'on frappe des médailles pour commémorer la participation à des campagnes et non à des batailles en particulier. Il est vrai qu'au cours du siècle dernier on a ajouté des insignes aux rubans de campagne pour commémorer certaines batailles. Par exemple, les participants à la bataille d'Inkerman, particulièrement désastreuse pour l'Empire britannique, ont reçu un insigne portant gravé le nom d'Inkerman à ajouter au ruban de la guerre de Crimée. Je tiens à faire remarquer que lorsqu'on frappe une médaille, on l'accompagne d'un ruban distinctif, mais les rubans ne sont traditionnellement pas conçus séparément.